

Janvier 2002

# Moëlan-sur-Mer

journal d'informations municipales

## Téléthon

Les ballons de l'espoir

## Urbanisme

La ZAC de Kergévellic

## Patrimoine

Le four à pain de Kerel





Une année vient de se terminer ; année riche en évènements, dramatiques pour certains.

Une année où vous avez souhaité nous amener à la tête de la Commune.

Depuis, nous travaillons pour lui donner un autre souffle, ce n'est pas toujours facile, l'héritage est lourd, en fonction des engagements pris, ou par contre en fonction de ce qui n'a pas été fait.

Je pense que, sans aucune prétention de notre part, un changement se dessine. Changement dans les rapports, dans l'aspect de votre Commune.

D'aucuns critiqueront toujours, comme certains collègues dans le Conseil, se croyant supérieurs, ne se complaisant que dans les discours négatifs, allant jusqu'au mépris. Peu importe, vous nous avez confié une mission, nous l'accomplirons, nous les élus de la Majorité et avec vous qui nous faites confiance.

En espérant que les fêtes de fin d'année se soient bien passées pour chacun d'entre vous, permettez-moi de vous adresser, chères Moëlanaises et chers Moëlanais, mes vœux les plus sincères pour l'année nouvelle.

René HAIDON  
Maire de Moëlan

## Sommaire

- p. 3 Euro, me voilà
- p. 4 La ZAC de Kerguévellic - Bloc notes
- p. 5 Vie scolaire : qualité et sécurité en restauration
- p. 6/7 Le Téléthon
- p. 8 Naissances, mariages et décès : statistiques
- p. 9 Etat civil
- p. 10 Tribune libre des oppositions
- p. 11 Bloc notes
- p. 12 Le four à pain de Kerel

Directeur de publication : René Haidon  
Conception et réalisation : A.R.T. Communication, Quimperlé (02 98 96 26 00)  
Crédit photos : mairie de Moëlan-sur-Mer, A.R.T. Communication  
Tiré à 2800 exemplaires  
Mairie de Moëlan-sur-Mer, BP 9, 29350 Moëlan-sur-Mer  
Tél. : 02 98 39 60 10 - Fax : 02 98 39 76 54

## Euro me voilà

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, moi Euro, je suis dans votre porte-monnaie, c'est un événement exceptionnel, une première historique et moi, pauvre Franc, comme autrefois le liard et le sou, je vais vous quitter ; faut-il se réjouir ou s'effrayer de cette grande bascule.

D'après les numismates avertis, le premier Franc apparut en l'an 1360 sous le règne de Jean II dit le Bon, et malgré des vicissitudes de fortune, il vécut quand même 642 ans. Malgré sa vieillesse avait-il encore un avenir ? Et cet Euro aux chiffres barbares sera-t-il aussi fiable, vivra-t-il aussi longtemps que son prédécesseur ? En cette période des vœux, souhaitons-lui une longue vie.

Ce passage à l'Euro marquera notre entrée dans l'Europe de demain. Tous ensemble, nous devons le réussir. Cet Euro sera aussi un formidable outil d'harmonisation et de fédération économique de l'Union Européenne. Ce rapprochement des Européens créera sûrement une culture commune aux 15 pays adhérents à l'Europe monétaire, cela représente 304 millions «d'Euro-Européens»; il nous restera à convaincre les 3 autres pays réfractaires de l'Europe Communautaire qui conservent à tort ou à raison leurs monnaies respectives.

Le 31 décembre 1998, le taux de l'Euro, face aux monnaies nationales, était scellé, au bonheur des uns, au désespoir des autres. Notre pays n'a pas été logé à la meilleure enseigne pour son taux de con-

version ; pour preuve, le fameux 6,55957 qui rendra indispensable la calculatrice pendant plusieurs semaines. Durant cette période transitoire de 7 semaines dite de circulation de la double monnaie, Francs et Euros cohabiteront jusqu'au 17 février 2002. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, l'affichage des prix en Euros est obligatoire, celui en francs étant toujours autorisé, aucun texte officiel n'impose de date pour mettre fin au double affichage. Toutefois, il ne sera plus possible de régler ses achats avec des pièces et des billets en Francs à partir du 17 février 2002.

A noter : jusqu'au 30 juin 2002, vous avez la possibilité d'échanger gratuitement vos pièces et vos billets en Francs contre des Euros, auprès de votre bureau de poste ou de banque.

Après le 30 juin 2002, vous pouvez échanger gratuitement les pièces en Francs pendant 3 ans (jusqu'au 17 février 2005) et les billets pendant 10 ans (jusqu'au 17 février 2012), auprès de la Banque de France ou du Trésor public.

Ce passage à l'Euro vous demandera un effort d'adaptation et pour certains d'entre nous un surcroît de travail. C'est pourquoi, en ces premiers jours de janvier, faisons tous preuve d'un peu de patience et de compréhension ; c'est cela aussi, nous simplifier la vie !  
Mes meilleurs vœux,  
bonne année... Bon Euro !

J. Capitaine



Les pièces au nombre de 8 et les billets au nombre de 7 émis par les 12 pays seront utilisables dans tous les pays de la zone Euro et cela malgré la particularité du côté face de ces pièces ; celles-ci déclinent les valeurs suivantes :

- 1 cent d'Euro, égale environ 7 centimes de francs
- 2 cents d'Euro, égalent environ 13 centimes de francs
- 5 cents d'Euro, égalent environ 33 centimes de francs
- 10 cents d'Euro, égalent environ 66 centimes de francs
- 20 cents d'Euro, égalent environ 1,31 francs
- 50 cents d'Euro, égalent environ 3,28 francs
- 1 Euro, égale environ 6,56 francs
- 2 Euros, égalent environ 13,12 francs

Chaque billet est facilement identifiable par sa couleur et son format : plus le billet est grand plus sa valeur est élevée. Une particularité, tous les billets de même valeur sont absolument identiques recto verso dans les douze pays de la zone Euro, voici les valeurs :

- 5 Euros, égalent environ 32,80 francs
- 10 Euros, égalent environ 65,60 francs
- 20 Euros, égalent environ 131,19 francs
- 50 Euros, égale environ 327,98 francs
- 100 Euros, égalent environ 655,96 francs
- 200 Euros, égale environ 1 311,91 francs
- 500 Euros, égalent environ 3 279,79 francs

## La ZAC de Kerguévellic

Le dossier ouvert par l'arrêté municipal du 8 février 2001 prescrivant l'enquête publique sur le projet d'aménagement de la ZAC de Kerguévellic arrive à son terme.

Les travaux de voirie débuteront le 15 janvier 2002.

Secteur J : lots libres à la vente

Secteurs C et H : opérations d'habitat locatif déjà programmées pour le compte de l'OPAC (T2, T2 bis, T3 en secteur H; T3, T4, T5 en secteur C)

Secteurs B et D : secteurs tertiaires (professions libérales)

Secteur A : secteur à vocation principale d'habitat et d'activités compatibles

Secteur I : équipement public (crèche parentale...)

Secteurs G et F : à vocation commerciale (grande ou moyenne surface avec galerie marchande) qui seront commercialisés rapidement

Secteur E : terrains destinés aux logements en accession à la propriété



# Bloc notes

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La tournée de ramassage des encombrants a débuté le 6 novembre pour se terminer le 5 décembre. Ces 20 jours de collecte ont permis de rassembler 336 m3 de déchets divers et ferreux, ainsi que 150 m3 de gravats, PVC, matelas et divers autres déchets.

Le ramassage s'est effectué sur l'ensemble de la commune. Le camion a parcouru 3100 kilomètres au cours de ces 20 jours.

## DÉFENSE DU CONSOMMATEUR

L'Association d'Assistance et Défense des Victimes de Litiges et Arnaques de la Consommation (A.D.V.L.A.C) a créé un service «déplacements à domicile» pour les personnes qui ne peuvent se rendre à Quimper.

Le coût de l'adhésion est de 30.49 e, celui du déplacement en fonction de la distance ; les consultants sont bénévoles.

Le président de l'association est Jean Lazic.

Contact :

A.D.V.L.A.C., 45 rue de la Providence, 29000 Quimper

Tél. : 02 98 53 57 62

Fax : 02 98 87 04 56

## ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

Vigilance, information et prévention s'imposent. Où, quand ?

Les accidents de la vie courante (Ac.V.C.) surviennent au domicile ou alentours, sur les aires de sports ou de loisirs, en vacances, à l'école ou à un autre moment de la vie.

La maison est vécue comme un lieu sécurisant bien qu'elle soit le siège de nombreux accidents aux âges extrêmes de la vie.

La vigilance de tous est requise, 18 000 décès chaque année parmi lesquels les chutes des personnes âgées de sexe féminin représentent la cause principale. On compte un décès sur cinq chez les enfants de moins de cinq ans. Enfin, ce sont les accidents de sports et de loisirs pour les 15-64 ans, qui entraînent le plus d'hospitalisation et/ou suspension d'activité.

# Vie scolaire

## Qualité et sécurité de la restauration

Depuis certains événements médiatiques, les préoccupations légitimes en matière de sécurité alimentaire dans les cantines scolaires, ont amené les fournisseurs à rechercher pour leurs produits la certification ISO 9002.

Cette norme nécessite :

- un suivi des produits et des productions
- contrôles et analyses à chaque stade de la fabrication
- identification et traçabilité des livraisons
- une totale conformité avec la réglementation sur les O.G.M.

Les fournisseurs de la restauration scolaire à Moëlan-sur-Mer se sont engagés dans cette démarche. C'est ainsi que depuis le 15 novembre 2001, la viande de bœuf reconstitué (steack haché) livré par Charal «grand cru» est garantie « pur muscle».

On retrouve le souci de traçabilité chez Sdal-Le Tallec (29), Volvico (22), Bernard Locminé (56) pour la volaille, le veau, le porc, la charcuterie. Le poisson frais vient de Concarneau livré par Le Naventure, les fruits et légumes proviennent de chez Le Thoër à Quimperlé ou Pomona à Lorient.

La proximité géographique des approvisionnements garanti leur fraîcheur et la traçabilité.

Laitages, fromages, crèmerie proviennent des laiteries Even ou Le Gall selon les opportunités. Les légumes surgelés en mélange (printanière) sont fournis par Paysan Breton mais les petits pois préférés par les enfants sont mis en boîte par Bonduelle.



Marie fabrique pizzas et quiches, Pasquier, certaines pâtisseries. L'épicerie vient de Betton (35), établissement Blin, l'huile, de Lesieur. Ajoutons à ces quelques exemples, l'eau de la source Isabelle et le pain frais livré en alternance hebdomadaire par l'un des boulangers



de la commune.

## La cuisine centrale

Les produits servent à élaborer 61 110 repas par an environ, soit 444 repas par jour pour un budget de 144 031 e .

Les repas sont fabriqués à la cuisine centrale située dans les locaux du groupe scolaire du bourg, et livrés en liaisons chaudes aux cantines des écoles. D'importants travaux de rénovation ont été entrepris en août 2001 et du matériel (congélateur) remplacé. L'investissement se monte à 27 425 e. Ces travaux rendus nécessaires par l'application des directives européennes ont été dirigés par les services vétérinaires du département, services qui assurent une surveillance attentive et constante.



N. Thalabard

# Téléthon 2001

Le Téléthon à Moëlan-sur-Mer était dans les têtes depuis quelques années, il était souhaité depuis longtemps par un responsable de l'O.M.S., c'est donc tout naturellement lors de la journée du sport que nous avons décidé de partir pour l'aventure.

La première séance de travail a réuni de nombreuses associations culturelles et sportives. Chaque association a annoncé ce qu'elle pouvait apporter. Un groupe de travail s'est constitué afin de réfléchir sur la mise en pratique de ces idées. Il a été alors décidé d'organiser une journée non-stop où les animations se succéderaient sans interruption. Chacun a pu à sa façon témoigner de l'intérêt qu'il portait à cette manifestation.

C'est d'abord l'U.S.M qui dès le mois de novembre a donné le coup d'envoi de cette grande fête, suivi par les écoles qui nous ont fait part d'un tas d'idées comme l'élaboration de cartes de voeux et ses multiples petits coeurs qui réchauffaient la place de notre village téléthon dans cette froide journée de décembre. Les plus courageux ont bravé le froid matinal pour servir le petit déjeuner,

faire de la gym, partir en randonnée à pied où à vélo. Les sportifs et les amateurs de sensations fortes ont profité de la présence de cascadeurs professionnels pour monter à bord de leurs voitures.

Pendant que d'autres faisaient des démonstrations de rollers acrobatique, les pétanqueurs et les boulistes se mesuraient au jardin public, sans oublier le twirling-bâton et Arabesque qui ont une fois de plus su nous ravir (la grâce était également au rendez-vous). Quelques promenades étaient organisées dans des voitures 1929. L'office de tourisme avait préparé une tombola avec séjours dans un parc de loisirs et en gîtes.



C'était l'occasion de penser à ses achats de Noël avec une vente d'aquarelles, de peintures sur ardoises, de bougies décorées.

Un troc et puces était également là pour combler les fouineurs. Dans le village téléthon, on s'activait devant les biligs, les cafetières, les huîtres mais aussi devant notre sandwich qui a atteint 43 m de long comme nous l'a montré le témoin qui partait à l'assaut du clocher. Mais le téléthon, c'est aussi la danse, la musique et comme nous sommes en Bretagne, binious et bombardes sont venus nous faire danser. Le dimanche après-midi, la chorale de l'amicale laïque a su nous enchanter, ce fut un moment d'intense émotion.

Quelques messages d'espoir sont venus au cours de la journée nous rappeler que nous étions là pour une grande cause, comme l'idée de donner son empreinte de main pour venir en aide aux malades ou les ballons qui sont montés très haut dans le ciel en prenant la direction de l'océan. Peut-être ont-ils attendu les plaisanciers du club nautique pour faire un bout de chemin ensemble.

Mais ce jour là, nous n'étions pas seuls, des cyclistes d'Angers nous ont rendu visite avant de prendre la direction de Quimper et par Internet, nous pouvions nous sentir encore plus solidaires les uns des autres. En attendant le prochain téléthon, nous sommes sûrs que cette journée passée ensemble restera dans nos mémoires et que ceci est le début d'une longue histoire.



A. Le Moing, A. Joliff, M. Le Doze

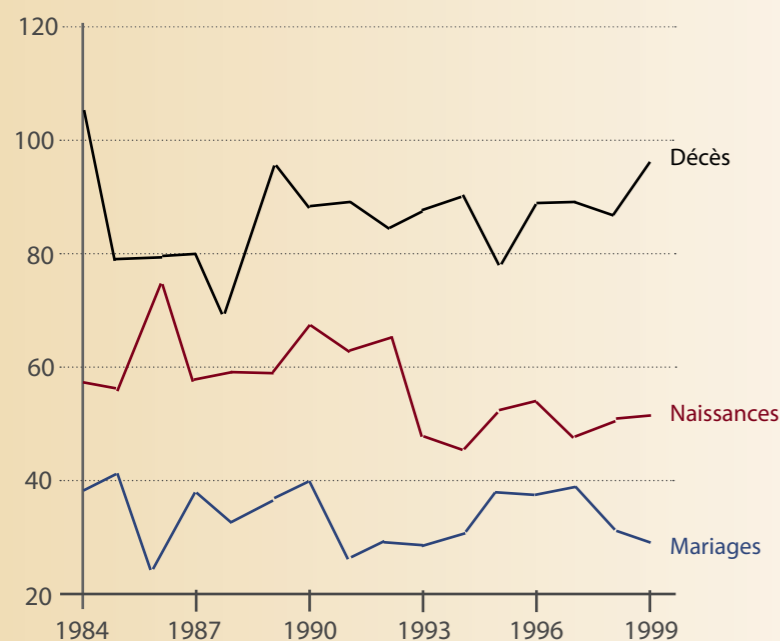
# Naissances Mariages Décès

Les résultats du dernier recensement font apparaître une baisse sensible de la natalité au cours de la période 1997-1999 par rapport à 1984-1986 : 57 naissances en 1984 contre 51 en 1999. Notons que la part de naissances hors mariages a fortement augmenté au cours des 15 dernières années : 12 % en 1984, 43 % en 1999. Autre chiffre, l'âge moyen de la mère est passé de 27, en 1984, à 31 ans, en 1999.

En 1999, la commune a enregistré 28 mariages, soit 10 de moins qu'en 1984. Ceci dit, ce chiffre est très fluctuant d'une année à l'autre. Par contre, l'âge moyen des mariés a une tendance très régulière à s'élever : 26 ans pour les femmes en 1984, près de 34 ans en 1999 ; 28 ans pour les hommes en 1984, 36 ans en 1999.

En 1999, 97 habitants de la commune sont décédés : 52 hommes et 45 femmes. En 1984, 106 décès avaient été enregistrés. L'âge moyen des défunts est passé de 70,1, en 1984, à 77,1 ans, en 1999 (de 73,5 à 83,2 ans pour les femmes, de 66,3 à 71,8 ans pour les hommes). Notons encore que plus de 55 % des décès de personnes résidant dans la commune sont survenus en milieu hospitalier.

Evolution du nombre de naissances, de mariages et de décès depuis 1984



\* Source : Insee, état civil

# Les chiffres du second semestre 2001

## Etat civil

### LES MARIAGES

KEMPF Michel et BELLIARD Natacha le 2 juillet  
 BARTHELLEMY Michaël et LE GUEN Karine le 7 juillet  
 JOSEPH Boris et PIAZZA Alexandra le 7 juillet  
 BESNARD Franck et LE FLOCH Julie le 13 juillet  
 MORVAN Fabien et COTTEN Anne-Marie le 13 juillet  
 DIVANACH Antoine et CHARDEVEL Annie le 20 juillet  
 LE BELLEC Serge et EVANNO Céline le 21 juillet  
 RIOU Dominique et CUTULLIC Anne le 21 juillet  
 PAPPALARDO Jacques et RATTE Aurélie le 4 août  
 MOËLO Christophe et BARON Natacha le 11 août  
 LE MALÉCOT Bruno et KAEWSRIKRAM Duangduen le 25 août  
 RATIÉ David et ROULLIER Sophie le 25 août  
 BURGER Frédéric et RICHARD Cécilia le 31 août  
 NORVEZ Denis et NICOL Valérie le 1<sup>er</sup> septembre  
 MATHIOT Christophe et RABBE Nathalie le 8 septembre  
 OFFRET Christophe et JEAUNEAU Séverine le 8 septembre  
 AVVENTURIERO Vincent et DANIGO Mickaëla le 15 septembre  
 CLUGERY Pascal et ROUAT Sophie le 15 septembre  
 NICOLAS Vincent et KERRIEN Annaïg le 15 septembre  
 HERROUET Gwenaël et LE DUIGOU Anne le 6 octobre  
 JACOB Claude et LANDURAIN Nelly le 6 octobre  
 BROT Philippe et LOZACHMEUR Séverine le 17 novembre  
 23 mariages

### LES NAISSANCES

MINIER Pierre-Louis le 2 juillet  
 FLOHIC Clémence le 9 juillet  
 LE SANT Hugo le 27 juillet  
 MELEU Timo le 28 juillet  
 LE GOFF Océane le 30 juillet  
 LE DAIN Antoine le 15 août  
 CUDON Mathieu le 1<sup>er</sup> septembre  
 LE TORREC Sophie le 3 septembre  
 GEFROY Thibault le 23 septembre  
 FURIC Awena le 25 septembre  
 NÉDELLEC Mathis le 3 octobre  
 HERMAN Kassandra le 6 octobre  
 LE BRAS Ninon le 13 octobre  
 ROZEC Manon le 22 octobre  
 LE BAYON Titouan le 29 octobre  
 FAVENNEC Dylan le 3 novembre  
 JANNEZ Mathilde le 17 novembre  
 GUÉGUEN Christophe le 20 novembre  
 ANGLADE Léane le 26 novembre  
 KERHERVÉ Mathis le 2 décembre  
 LE DOZE Léa le 3 décembre  
 ANGER Marie le 8 décembre  
 BONADESSE Margot le 21 décembre  
 BOUHOUCHE Julie le 29 décembre  
 24 naissances

### LES DÉCÈS

BUISSON Alexis le 4 juillet  
 RIOUAL Louis le 4 juillet  
 PHILIPPOT Simone le 5 juillet  
 KERJEAN Marie née BELLEC le 5 juillet  
 CARTIER Célestin le 6 juillet  
 TOCQUEC Marie le 8 juillet  
 QUENTREC Henri le 13 juillet  
 TANGUY Léon le 13 juillet  
 FAVENNEC Odette née DAVID le 14 juillet  
 MADIC Jean le 14 juillet  
 LE GALL Mélanie née COLIN le 20 juillet  
 GUILLOT Michel le 31 juillet  
 PUSTOCH Anna née COUZIC le 1<sup>er</sup> août  
 RAOUL Annick née AUDREN le 9 août  
 LE PEZENNEC Marie née JAULIN le 10 août  
 EVEN Marie née Catherine, le 13 août  
 DESSALE Monique née DERRIEN le 14 août  
 COTONNEC Annick née BELLÉGOUX le 15 août  
 RIOU Pierre le 17 août  
 MORIZUR Didier le 20 août  
 NUYAOUËT Louis le 22 août  
 MONFORT Joséphine née LE GARREC le 26 août  
 QUENTEL Elisa née GARREC le 28 août  
 GARNIER Lilian le 30 août  
 LOPIN Roland le 7 septembre  
 JOLIFF Julien le 14 septembre  
 BERTHELOT Lucien le 22 septembre  
 JOUAN Bruno le 24 septembre  
 SELLIN Julia née NICOLAS le 26 septembre  
 FAUGLAS Louise née LE TORREC le 27 août  
 HAMON Jean le 29 septembre  
 LE MEUR Henri le 12 octobre  
 SCAVINER Marie née COSTAOUËC le 14 octobre  
 BERNARD François le 16 octobre  
 LE DOZE Roger le 31 octobre  
 LOZAC'HMEUR Marcel le 6 novembre  
 EVEN Marguerite née GOANACH le 7 novembre  
 PICOL Olga née LE BAIL le 10 novembre  
 LE GALL Ange le 13 novembre  
 SCHMITH Gilbert le 15 novembre  
 DASCOTTE Huguette née LE SERREC le 19 novembre  
 GUILLOU Louise née HASLÉ le 21 novembre  
 SOUFFEZ Germaine née QUENTEL le 14 décembre  
 SCAVINER René le 18 décembre  
 LETALLEC René le 21 décembre  
 LE TORREC Michel le 27 décembre  
 AUDREN Joseph le 29 décembre  
 GUIFFANT Pierre le 30 décembre  
 48 décès

Cet espace est réservé à une tribune libre des deux groupes d'opposition municipale

## ELECTIONS 2002

Les dates des élections 2002 sont officiellement arrêtées :

- Election du Président de la République le 21 avril et le 5 mai
- Elections législatives les 9 et 16 juin

Pour voter, présenter, avec la carte d'électeur ou l'attestation d'inscription, un des titres d'identité figurant ci-après (ces titres doivent être en cours de validité, sauf pour la carte d'identité ou le passeport) : carte nationale d'identité, passeport, carte du combattant (couleur chamois ou tricolore), carte d'invalidité civile ou militaire avec photo, carte d'identité de fonctionnaire avec photo (délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat), carte d'identité ou carte de circulation avec photo (délivrée par les autorités militaires armées de terre, de mer ou de l'air), permis de conduire, permis de chasser avec photo, titre de réduction de la SNCF avec photo.

A noter que le livret de famille n'est plus valable.

Pour le renouvellement de la carte d'identité, le service d'état civil de la Mairie se tient à votre disposition pour vous renseigner et transmettre votre demande en préfecture.

## FORMATION D'ANIMATEURS

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Finistère a établi une liste des associations organisant des sessions de formation d'animateurs et de directeurs de centres de vacances et de loisirs, bénéficiant d'une habilitation générale :

C.E.M.E.A. (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active),  
92, rue du Frugy - BP 1437 - 29101 Quimper Cédex Tél. : 02 98 90 10 78

U.F.C.V. (Union française des centres de vacances)

8, rue du Dr Francis Joly - 35005 Rennes Cédex Tél. : 02 99 67 21 02  
F.F.C. (Francs de Bretagne)

28, hent ar Broc'h - 29000 Quimper Tél. : 02 98 95 48 95

2, bd Volclair, centre Alain Savary - BP 2203 - 35 022 Rennes Cédex 2  
Tél. : 02 99 51 48 51

Cette liste n'est pas limitative.

## FORMATION (suite)

La Maison familiale de Pleyben propose des formations allant de la 4<sup>ème</sup> technologique au Bac professionnel. Les entrées sont possibles après une classe de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> de collège.

Y sont préparés : le diplôme national du Brevet en fin de 3<sup>ème</sup> technologique ; le BEPA conduite de productions agricole ; le BEPA services aux personnes ; le Bac professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole ; le certificat de spécialisation tourisme vert (pour adultes) ; le tronc commun du Brevet d'Etat d'éducateur sportif (pour adultes).

Ces formations sont organisées par alternance (stage - école).

Renseignements au 02 98 26 61 77.

## Hommage



Le Maire et ses adjoints ont rendu visite au nouveau centenaire de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année.

## Banque alimentaire

Le dernier week-end de novembre comme tous les ans a eu lieu la collecte de la Banque Alimentaire.

Cette année, les élèves du Collège du Sacré Cœur avec l'aide des animateurs du P.I.J. (Point Information Jeunesse) de Scaër se sont investis dans ce projet : «Venir en aide aux plus démunis de la Commune».

Les élèves (6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) ont fait preuve d'une grande motivation, leur action a été bien récompensée puisque 626 kg de denrées non périssables, produits d'hygiène ont été collectés.

Un grand merci de la part des membres du Centre Communal d'Action Sociale à tous les Moëlanais pour leur générosité et à ces jeunes pour leur dévouement.

Voilà près d'un an, une nouvelle équipe municipale était portée à la mairie.

Dans l'esprit de l'émission «un an de plus», hasardons-nous à faire un premier bilan de son action à l'issue de cette période.

Bilan contrasté, sans doute, bilan positif pour l'opposition qui estime avoir joué son rôle.

L'opposition a soutenu un certain nombre d'actions : recherche d'une meilleure concertation avec les usagers des ports, lancements de nouveaux programmes d'assainissements avec une tranche prioritaire au bourg, crédit pour la remise en état du môle de Malachappe, vote de la réfection du sentier de Beg-Porz...

Notre approbation ne peut cependant faire oublier ni les points de désaccord ni les responsabilités de chacun. La majorité municipale décide, l'opposition surveille et contrôle en se gardant de toute critique systématique.

A propos de vigilance :

- un emprunt de 10 millions à taux variable élevé, sur une durée de 20 ans pour l'assainissement,
- une demande d'annulation de 2 délibérations déclarées illégales par le préfet,
- l'acquisition de la maison Kergoat adoptée par la majorité dans les questions diverses du Conseil Municipal, sans réelle réflexion sur le coût de la restauration et sans avoir passé par les commissions concernées.

- décisions erronées de prise en charge sur le budget municipal de frais de déplacements relatifs aux conjoints d'élus (rejetés par le percepteur).

Nous nous réjouissons, en revanche, d'un consensus général sur l'élargissement de la COCOPAQ et des mobilisations développés en commun, s'agissant par exemple de protester contre l'attribution à des intérêts privés d'une concession d'exploitation de coques sur un banc du Belon, considéré comme une véritable partie du patrimoine historique de la commune, ou du soutien à l'action des parents d'élèves de l'école de Kergroës en lutte pour le maintien de cette dernière et pour la survie du quartier.

Soulignons encore la formidable mobilisation, observée, lors du Téléthon autour d'Annie Le Moing, coordinatrice pour le Finistère.

On le voit, les Moëlanais souhaitent de plus en plus, être associés et consultés. Le seront-ils en 2002 pour la ZAC de Kerguévellic et surtout pour le centre socio-culturel autour duquel les nuages s'amoncellent du fait des retards de chantier.

Groupe Brochard

Brochard, Le Pennec, Duliscouët, Corne, Le Moing

Lors de notre précédente intervention, nous nous étions engagés à être force de propositions et partie prenante dans tout projet qui irait dans le sens du développement de notre commune.

Rappelons la Z.A.C de Kerguévellic qui doit améliorer l'offre de logements et donc maintenir les ménages souvent contraints de quitter la commune en raison du déficit de logements notamment sociaux (deux programmes de 30 logements seraient attribués) et de la difficulté d'acquiescer des terrains constructibles dont les prix trop élevés découragent nombre de foyers modestes, ce que permettra cette aménagement puisque la création de lots pour la construction de maisons individuelles est programmée.

A ceci, nous émettons le vœu qu'un groupe de réflexion soit constitué. Il permettra de faire des propositions tant sur l'agrandissement de la maison de retraite, opération gérée par le centre hospitalier de Quimperlé, qui n'offrira que 20 places médicalisées supplémentaires par rapport à l'existant, transférées de Bois Joly, ainsi que sur la nécessité de construire des logements groupés ou petits collectifs pour l'accueil de personnes âgées qui souhaitent résider à proximité des commerces et services du bourg de Moëlan.

Nous ne mésestimons pas non plus la forte demande de parents qui souhaitent la création d'une crèche avec le souci de maintenir et d'y associer les emplois d'assistantes maternelles. Nous œuvrons pour que l'étude en cours soit menée rapidement en prenant en compte les besoins, les coûts et les possibilités de subventions qui peuvent être très importantes.

Nous regrettons, dans ce dossier, le vote au conseil municipal du 23 octobre pour l'implantation d'une seule moyenne surface sachant que le volet commercial entraine pour une bonne part dans l'équilibre financier de l'opération.

Nous avons proposé lors de ce même conseil, l'acquisition par la commune de l'ancienne école privée de Kergroës afin de confier à l'OPAC, par exemple, la réalisation de logements locatifs. Cet engagement permettrait de générer des effectifs pour l'école de Kergroës, de la taxe d'habitation pour la commune et de l'apport de consommateur pour le commerce local.

L'amélioration de la sécurité routière reste aussi un objectif important notamment par la réalisation d'un contournement de la commune essentiellement pour les poids lourds.

Nous nous inquiétons de la disparition de certains services publics avec notamment la suppression d'arrêts de T.G.V et des liaisons avec le Sud-Ouest en gare de Quimperlé et de Rosporden. Nous ne contestons pas la complémentarité TER/TGV, mais la SNCF doit prendre en compte le souhait de plus de 80 % des usagers de ne pas être obligés de changer de train à Lorient ou Rennes, ce qui n'est absolument pas le cas actuellement. Le gain de temps recherché par la SNCF de quelques minutes devrait-il donc se faire au détriment des 200 000 habitants intéressés par nos deux gares ?

Nous avons par ailleurs souhaité une étude concernant les transports scolaires qui sont très onéreux si on les compare à ceux des communes voisines, notamment dans le Morbihan.

Il nous est annoncé par ailleurs le rapprochement et la privatisation des Caisses d'Epargne, de la Caisse des Dépôts et Consignation avec ouverture aux services financiers de la poste, ce qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur les effectifs avec fermetures prévisibles d'agences ainsi que sur l'accueil de la clientèle.

Enfin, nous vous présentons tous nos bons vœux pour 2002

Groupe Moëlan cap à gauche - Jack Valleye

# Le four à pain de Kerel

«Remettre en état notre patrimoine, le valoriser et le faire découvrir, c'est un devoir que nous devons respecter».

La commune de Moëlan compte sur son territoire de nombreux monuments anciens de toute sortes.



Les mégalithes, les lavoirs, les chapelles, les fontaines, on en trouve dans tous les villages. Les fours à pains également, il en existe près de 25, disséminés sur toute la commune.

Fours circulaires ou fours accolés, en mauvais état ou parfaitement conservés. Dans le secteur de Trogan, on en dénombre trois dont un qui était totalement oublié, caché derrière les broussailles à l'embranchement de la route de Kerel.

Après avoir obtenu l'accord du propriétaire du terrain, monsieur Esvan, le «chantier nature» s'est attelé à la remise en état de cette marque de notre passé. Le débroussaillage terminé, ils ont découvert un magnifique four à pain circulaire, merveilleusement conservé (les joints intérieurs sont encore en parfait état). D'autres projets sont en attente de l'accord des propriétaires mais dès à présent, n'hésitez pas à nous signaler les monuments anciens qui méritent d'être restaurés et d'être mis en valeur pour le plus grand bonheur de tous.

M. Le Doze